Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 029-212900674-20231219-230_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

230/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Christiane DUGAY, Éric LE SCANFF, Chantal COLLÉOU, Hervé TILLY, Laurence LE ROY-TASSEL, Jean-Hervé GOARNISSON, Sonia FLOC'H, Cyrielle MOY, Annick LE GALL, Paul UGUEN, Rémy LE MEUR, Françoise NORMAND
Absents : Florent LE HERVÉ, Édouard TROLES
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Objet : City park : Demandes de subventions

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de city park.
Monsieur Le Maire souhaite solliciter le volet 1 du dispositif « Pacte Finistère 2030 » du Conseil Départemental du Finistère, une subvention de l'Agence Nationale du Sport et la DETR afin d'obtenir une aide financière globale au projet allant jusqu'à 80 % du montant des travaux.

Plan de financement prévisionnel du projet :

	Dépenses HT	Recettes HT
Terrassement	30 000 €	
Terrain multisports	40 000 €	
Agrès	30 000 €	
Aménagements (clôture, abri vélo, bancs…)	20 000 €	
Places de stationnement	10 000 €	
Subvention Pacte Finistère 2030 (37,69 %)		49 000 €
Subvention Agence Nationale du Sport (30,77 %)		40 000 €
Subvention DETR (11,54 %)		15 000 €
Autofinancement de la commune (20 %)		26 000 €
TOTAL HT	**130 000 €**	**130 000 €**

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 029-212900674-20231219-230_20-DE

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de :

- L'autoriser à solliciter une subvention de 49 000 € auprès du Conseil Départemental du Finistère au titre du volet 1 du dispositif « Pacte Finistère 2030 », de 40 000 € de l'Agence Nationale du Sport et de 15 000 € au titre de la DETR.
- L'autoriser à signer tous les documents se rattachant à ce dispositif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **L'autorise à solliciter une subvention de 49 000 € auprès du Conseil Départemental du Finistère au titre du volet 1 du dispositif « Pacte Finistère 2030 », de 40 000 € de l'Agence Nationale du Sport et de 15 000 € au titre de la DETR.**
- **L'autorise à signer tous les documents se rattachant à ce dispositif.**

Pour extrait conforme,

Le Maire, La secrétaire de séance,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (Finistère)

Éric CLOAREC Cyrielle MOY